

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input type="checkbox"/> première demande	<input checked="" type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère**.....
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional**.....
Direction/Service.....
- Conseil départemental**.....
Direction/Service.....
- Commune ou Intercommunalité**.....
Direction/Service.....
- Établissement public**.....
- Autre (préciser)**.....

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : CENTRE D'ANIMATION SOCIO CULTUREL LE LAC

Sigle de l'association : Site web:

1.2 Numéro Siret: 340774017 00016

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en prefecture:
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Date :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

Avenue de Gaulle

Code postal : 08200

Commune : SEDAN

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : BASTIEN

Prénom : Joëlle

Fonction : Présidente

Code postal : 08200

Commune : SEDAN

Téléphone : 03 24 27 08 08

Courriel: Courriel : centrelac@centrelac.info

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : LEMOINE

Prénom : Bruno

Fonction : Directeur

Téléphone : 03 24 27 08 08

Courriel : lelaclemoine@free.fr

2. Relations avec l'administrateur

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément	attribué par	en date du

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales non oui

Si oui, lesquelles ?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles	30
Nombre de volontaires	1
Nombre total de salariés	22
dont nombre d'emplois aidés	15
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	19.67
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents	819

5. Budget de l'association

Année 20... ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

6. Projet – Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ?

Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) : 08 - CA Charleville-Mézières/Sedan

Hors contrat de la ville

Intitulé :

Ensemble pour réussir

Objectifs

Le principe du projet sera la « coéducation » !

Nous affirmons que les parents sont les premiers éducateurs !

Auprès des enfants et des jeunes Faciliter l'accès au savoir (prérequis à la scolarité) des jeunes par des approches différentes, mais complémentaires de l'école pour fournir un appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial, social. Créer des stratégies diversifiées en favorisant la régularité, l'organisation du travail personnel, la méthodologie, Développer le goût de la culture la plus diversifiée, Donner l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir Créer des conditions pour renforcer la confiance des enfants et des jeunes dans leur capacité de réussite personnelle et scolaire. Valoriser l'estime de soi des enfants et des jeunes. Proposer aux jeunes des méthodes et des approches susceptibles de leur faciliter l'acquisition des savoirs ; Proposer d'élargir les centres d'intérêt et de promouvoir les apprentissages de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources artistiques, culturelles, sportives sociales ou économiques de la ville de Sedan, d'Ardenne-Métropole, et de son environnement ; Mettre en valeur leurs compétences et leurs acquis.

Auprès et avec les parents Accompagner les familles dans leurs responsabilités éducatives et valoriser leurs compétences parentales dans le dispositif Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité Renforcer le lien entre familles et école Rechercher les compétences des parents afin de les utiliser comme levier de valorisation. Créer des outils avec les parents afin qu'ils suivent la scolarité de leurs enfants. Former les parents en attachant une attention particulière à ceux qui sont les plus en difficulté aux différents supports numériques pour les doter d'une meilleure connaissance de l'École, les familiariser avec un vocabulaire et des activités de type scolaire.

Utiliser L'accompagnement à la scolarité comme un moyen privilégié pour rendre les codes de l'école et de l'environnement proche compréhensibles aux parents : Les aider à reprendre confiance dans leur rôle de parents ; Les soutenir dans leur effort personnel d'information et leur relation avec l'école lors de réunions organisées au sein de l'école. Les orienter vers les actions proposées dans le cadre des autres dispositifs de soutien à la parentalité (ACF, Réussite éducative...).

Description

Une aide méthodologique au travail scolaire : Analyser les obstacles à l'entrée dans la lecture et donner le goût de lire Renforcer les acquis autour de la lecture Découvrir le livre comme objet d'ouverture culturelle Proposer des parcours de découverte des livres (jeux de lecture) Apporter des éléments sur le langage, la lecture/écriture, Activités langagières à mettre en place Sur la tenue régulière du cartable, du matériel (stylos, Crayons...) Sur la découverte du vocabulaire, Sur la tenue et l'utilisation du cahier de textes, Sur l'utilisation du dictionnaire, Sur la recherche documentaire (informatique),

Aide au travail personnel Sur la révision pour les contrôles, Sur l'organisation du travail (leçons) du jour, de la semaine Sur la lecture des consignes et des énoncés, Sur la réalisation d'un exposé, d'un résumé, d'une biographie

Accompagnement à l'usage du numérique Sur l'utilisation du « Projet Voltaire » (L'outil permet ainsi de développer l'autonomie de l'enfant grâce à un parcours auto adaptatif totalement individualisé et une approche ludique lors d'un travail en classe ou sous forme de devoirs à la maison. 300 écoles primaires pilotes ont participé à l'élaboration et à l'amélioration de ce module inspiré par les enseignants et conçu pour les élèves). Utilisation de logiciels en appui à l'accompagnement à la scolarité... Parcours d'apprentissage avec les TICE et ressources numériques Travaux sur ordinateurs et activités complémentaires indispensables à la construction des savoirs

L'utilisation de l'outil informatique pour créer un contexte de recherches, d'informations et de débats
Maîtriser les bases de l'outil informatique, Sensibiliser pour faire preuve d'une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques, Rendre capable de réaliser un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte, Rendre capable de chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia, Rendre capable d'utiliser une messagerie électronique.

LE JEU COMME MÉDIATION ET REMÉDIATION

Jeux en termes de savoirs, savoir-être et savoir-faire.

Jeux mathématiques : développer raisonnement et logique

Découverte et pratiques de jeux permettant de développer certaines compétences La question du jeu dans le développement de l'enfant ou du jeune

Aide à la découverte et à l'utilisation de mallettes pédagogiques

LES APPORTS CULTURELS

Les activités auront pour but de mettre en valeur les compétences et les acquis des enfants et des jeunes, d'élargir leurs centres d'intérêt, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales ou économiques de la ville et de son environnement proche.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Des ateliers d'expression seront organisés (théâtre, contes, danse, etc.). Ils auront pour objectif de développer la relation entre le corps, l'espace, la relation à l'autre, les sens, le mime, le langage, l'improvisation.

APPROPRIATION DES RESSOURCES DE LEUR ENVIRONNEMENT

L'équipe favorisera la connaissance des institutions (mairie, services municipaux, bibliothèque municipale, installations sportives, police, maison de justice, personnes âgées, centre culturel, etc.).

Nous organiserons des rencontres avec des élus, des salariés qui présenteront leurs métiers, des responsables ainsi que des visites. Nous travaillerons sur des méthodes qui auront pour objet de se repérer sur un plan dans la ville ou dans le département. Le problème de la mobilité sera abordé, car, trop souvent, les enfants ne connaissent que leur quartier. Un travail d'information sera réalisé sur la transformation de la ville dans le cadre des opérations de rénovation urbaine.

La richesse du patrimoine local permet d'être en rapport avec le programme d'histoire, quelle que soit la période étudiée. Le classement de Sedan comme "Ville d'art et d'histoire" donne de nombreux outils (nous travaillons en collaboration avec le service patrimoine de la Ville).

PLAISIR DE LIRE ET D'ÉCRIRE

Il s'agira d'utiliser des supports extrêmement diversifiés : presse, magazines, albums, bandes dessinées, Internet (les jeunes l'utilisent de plus en plus pour lire, écrire et communiquer). Nous mettrons en place des lieux de lecture (le centre social est abonné au « Petit Quotidien », seul journal d'actualité pour les enfants de 6 à 10 ans), des jeux de production d'écrits et divers jeux de lecture et d'écriture. Tous les jeux répondront à des soucis d'adaptabilité, de jouabilité et d'originalité.

Page 17 sur 37

L'impression première que l'enfant devra avoir lorsqu'il pratique l'écrit, sous quelque forme que ce soit, est une impression de plaisir. L'écrit sera au service du jeu comme le ballon au football. C'est le caractère fonctionnel de l'écrit qu'il nous importera, pas l'éloge de sa beauté. Il n'est donc pas question de duper l'enfant en le faisant « jouer pour ». Non, il jouera avec l'écrit, en pleine connaissance de cause.

PROJET AVEC LA LUDOTHÈQUE

Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité travailleront en transversalité avec la ludothèque du centre social Le Lac autour des jeux de société qui ont été sélectionnés par la ludothécaire du centre social Le Lac. L'emploi des jeux éducatifs permet une réelle pédagogie de détour.

UN PROJET SPORTIF

Un projet sportif sera proposé aux enfants afin d'affiner les conduites motrices et de favoriser leur développement corporel psychologique et social. Les sports collectifs seront privilégiés afin de favoriser la coopération et le respect des règles.

DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Mettre en oeuvre des actions éducatives autour de la santé pour préparer les enfants à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective. Cette démarche est structurée autour d'axes prioritaires définis : L'éducation à la santé : accompagner les enfants et les jeunes pour leur permettre d'adapter des comportements favorables à leur santé La prévention : faire prendre conscience aux enfants des problématiques de santé prioritaires et leur proposer des actions afin de prévenir le surpoids, l'obésité, les conduites addictives, l'éducation à la sexualité.

Les outils : des vidéos, des ouvrages pour maîtriser les différents sujets, des sites web, etc.

LA CITOYENNETÉ

Citoyenneté, valeurs de la République, esprit critique, racisme sont des notions délicates à aborder avec les enfants et les jeunes. Nous proposons des ressources pour échanger sur ces thématiques à travers diverses approches cinéma, littérature jeunesse, philosophique, etc. et activités pédagogiques.

RÉSEAU CANOPÉ

L'ensemble des activités seront élaborées en utilisant ce réseau de création et d'accompagnement pédagogiques

Placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimé, web, mobile, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative. Acteur majeur de la refondation de l'école, il conjugue innovation et pédagogie pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique.

A l'aide d'une fiche d'activité, les accompagnateurs élaboreront pour chaque séance un projet construit qui passe par la découverte, l'expérimentation, la réflexion et la mobilisation des savoirs appris. Ils proposeront une palette d'activités différentes, concrètes, organisées de façon à susciter appétence et plaisir.

Le projet vise à aider les parents à prendre confiance dans leur rôle de parent : Dans le cadre d'un espace d'information, de dialogue, de soutien, installé dans le hall du pôle enfance du centre social Le Lac Dans le cadre d'une proposition aux parents de participer à des séances de Clas partagées enfants/parents Par des rencontres avec les parents autour d'une thématique soit organisée dans le cadre des réunions menées par la coordonnatrice, soit dans le cadre de réunions REAAP avec la participation de la référente familles du centre social.

Le projet vise à soutenir les parents dans leur effort personnel d'information et leur relation avec l'école, lors de réunions organisées au sein de l'école, à travers : Information et accompagnement des parents à la compréhension des codes de l'école et du processus d'orientation, lors de projection, à la logithèque du centre social des pages explicatives tirées du site Internet "education.gouv.fr". Aide dans la lecture et la compréhension des bulletins scolaires, dans la lecture des documents de l'École, des outils scolaires de l'enfant (notamment du « cahier du soir », du cahier de textes) par la coordonnatrice sur demande des parents ou d'un animateur qui aurait remarqué un mauvais suivi des parents. Aide à la préparation des entretiens avec les enseignants : sur demande des parents, la coordonnatrice les accompagne aux rendez-vous avec les professeurs des écoles, les maîtresses G ou E, la psychologue scolaire. Accompagnement et relais vers les parents d'élèves élus aux conseils d'école ou au conseil d'administration du collège.

Le projet permet de faciliter l'orientation des parents vers d'autres acteurs ou actions susceptibles d'accompagner les parents dans leur rôle de parent : Mise en relation des parents avec d'autres partenaires Information des parents sur les actions de soutien à la parentalité développées sur le territoire, en particulier dans le cadre du REAAP porté par le centre social Le Lac.

Les réunions de parents, animées par la coordonnatrice, porteront sur les thématiques suivantes : L'école, comment ça marche ? Comment suivre mon enfant à l'école ? Je veux aider mon enfant dans sa scolarité, qu'est-ce que je peux faire ? Comment favoriser le bien-être de mon enfant ? Comment encourager mon enfant à lire ? Qu'est-ce que mon enfant va faire plus tard ?

Elles pourront aussi porter sur des thèmes d'actualité en rapport avec l'école (rythmes scolaires, réformes des programmes, etc.).

Les réunions thématiques sont un espace privilégié de transmission, d'information, de dialogue et de soutien. La coordonnatrice s'appuie sur les fiches familiales du Guide d'Accompagnement à la Scolarité pour ouvrir le débat qui permet un partage des expériences vécues par les parents et des solutions trouvées par chacun.

Chaque parent est invité à accompagner son enfant au moins une fois dans l'année sur une séance de CLAS.

Les parents sont systématiquement informés en amont des activités sortant de l'ordinaire (visites extérieures, projet sur plusieurs semaines) et donnent volontiers leur avis, voire pour certains, font évoluer le projet.

Les accompagnateurs et la coordonnatrice rencontreront quotidiennement l'entourage familial et les enseignants afin de faciliter la compréhension réciproque.

C'est principalement lors de la dernière réunion thématique de l'année que nous faisons un bilan d'ensemble de l'année écoulée, tant au point de vue de la pédagogie que de la méthodologie.

Des questionnaires de satisfaction seront établis pour l'année scolaire 2018-2019. Ils porteront tant sur des actions ponctuelles (visites extérieures, ateliers en commun avec les parents, fêtes diverses...) que sur le bilan final.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Age : 6/15 ans
16/17 ans
Sexe : Mixte

Territoire :

Veillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville :

France
Grand Est
Ardennes
SEDAN
Le Lac - Centre Ancien

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante) l'action/projet	1	0.12
Adultes-Relais (AR)		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés	9	1.48
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ? oui non
Si oui, combien (en ETPT) : 0

Date ou période de réalisation : du (le) 01/09/2018 au 30/06/2019

Evaluation : indicateurs proposes au regard des objectifs ci-dessus

La mesure de la progression des enfants: Une fiche individualisée de suivi par enfant sur l'année, Un cahier de liaison entre intervenants du Clas, L'appréciation croisée des enseignants et accompagnateurs, Un échange avec les parents de la progression de l'enfant.

La mesure de l'assiduité des enfants: Des relevés de présence, Des statistiques mensuelles de présence.

Les animateurs se servent de deux outils pour suivre la progression des enfants :

▫ La fiche d'activité (voir exemple au paragraphe précédent) sur laquelle ils doivent indiquer le nom des enfants du groupe. Par rapport au diagnostic établi et à l'objectif retenu, elle sert à évaluer la progression de chaque enfant.

▫ La fiche mensuelle de suivi

Les bulletins de notes trimestriels transmis soit par l'école (Ecole de l'Esplanade) soit par les parents (autres établissements scolaires) permettent de compléter le suivi de la progression des enfants.

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

7. Budget⁵ du projet

Année 2019

CHARGES	RESSOURCES
60 - Achats 3 300,00 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services 0,00 €
Prestations de services..... 0,00 €	Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services..... 0,00 €
Achats matières et fournitures..... 3 000,00 €	
Autres fournitures..... 300,00 €	73 - Dotations et produits de tarification 0,00 €
61 - Service extérieurs 0,00 €	Dotations et produits de tarification.. 0,00 €
Locations..... 0,00 €	74 - Subventions d'exploitation 50 993,00 €
Entretien et réparation..... 0,00 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités..... 6 000,00 €
Assurance..... 0,00 €	POLITIQUE-VILLE-08-ARDENNES 6 000,00 €
Documentation..... 0,00 €	Conseil-s Régional(aux)..... 0,00 €
62 - Autres services extérieurs 15,00 €	Conseil-s Départemental (aux)..... 2 000,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires.... 0,00 €	08-ARDENNES 2 000,00 €
Publicité, publication..... 0,00 €	Communautés de communes ou d'agglomérations..... 2 000,00 €
Déplacements, Missions..... 15,00 €	08-ARDENNE METROPOLE 2 000,00 €
Services bancaires, autres..... 0,00 €	Commune(s)..... 3 835,00 €
63 - Impôts et taxes 843,00 €	SEDAN (08200) 3 835,00 €
Impôts et taxes sur rémunération.... 843,00 €	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)..... 22 000,00 €
Autres impôts et taxes..... 0,00 €	CAF-08-ARDENNES 22 000,00 €
64 - Charges de personnel 37 413,00 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) 0,00 €
Rémunération des personnels..... 34 287,00 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés).... 15 158,00 €
Charges sociales..... 3 126,00 €	Aides privées (fondation)..... 0,00 €
Autres charges de personnel..... 0,00 €	Autres établissements publics..... 0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante 15 630,00 €	75 - Autres produits de gestion courante 6 208,00 €
Autres charges de gestion courante. 15 630,00 €	
66 - Charges financières 0,00 €	
Charges financières..... 0,00 €	
67 - Charges exceptionnelles 0,00 €	

Charges exceptionnelles..... 0,00 €	756.Cotisations..... 0,00 €
<u>68 - Dotation aux amortissements 0,00 €</u>	758.Dons manuels - Mécénat..... 0,00 €
Dotation aux amortissements..... 0,00 €	750.Autres produits de gestion courante.....
<u>69 - Impôt sur les bénéfiques (IS) ; Participation des salariés 0,00 €</u>	6 208,00 €
Impôt sur les bénéfiques (IS) ; Participation des salariés... 0,00 €	<u>76 - Produits financiers 0,00 €</u>
<u>Charges indirectes 0,00 €</u>	Produits financiers..... 0,00 €
Charges fixes de fonctionnement... 0,00 €	<u>77 - Produits exceptionnels 0,00 €</u>
Frais financiers..... 0,00 €	Produits exceptionnels..... 0,00 €
Autres charges indirectes..... 0,00 €	<u>78 - Reprises sur amortissements et provisions 0,00 €</u>
Exédent prévisionnel (bénéfice)..... 0,00 €	Reprises sur amortissements et provisions..... 0,00 €
<u>86 - Emplois des contributions volontaires en nature 0,00 €</u>	<u>79 - Transfert de charges 0,00 €</u>
860 - Secours en nature..... 0,00 €	Transfert de charges..... 0,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services..... 0,00 €	<u>Ressources propres affectés au projet 0,00 €</u>
862 - Prestations..... 0,00 €	Insuffisance prévisionnel (déficit)..... 0,00 €
864 - Personnel bénévole..... 0,00 €	<u>87 - Contributions volontaires en nature 0,00 €</u>
	870 - Bénévolat..... 0,00 €
	871 - Prestations en nature..... 0,00 €
	875 - Dons en nature..... 0,00 €
Total des Charges 57 201,00 €	Total des ressources 57 201,00 €

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

8. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.